

Ancien district minier de Salsigne (11)

Suivi de la qualité des eaux de surface dans l'Orbiel, le Grésillou, et le Ru-Sec suite aux fortes intempéries des 10 et 11 mai 2020

DPSM/UTAM-Sud - Note du 22 juin 2020

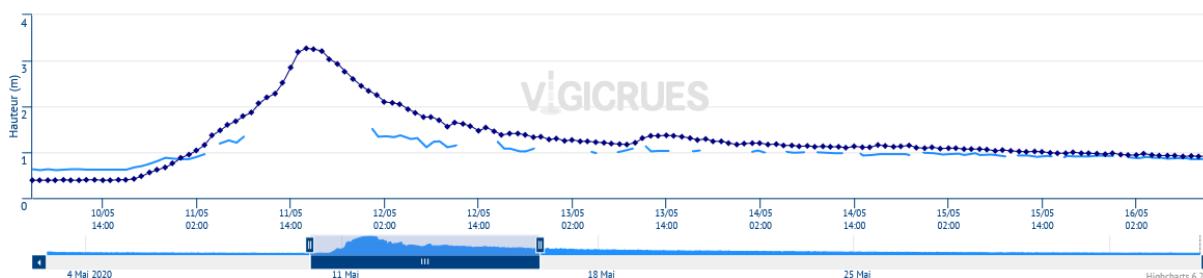
1. OBJET DE LA NOTE

Le présent document livre un bilan des premiers contrôles analytiques réalisés sur les eaux de surface du Grésillou, de l'Orbiel et du Ru Sec suite aux intempéries des 10 et 11 mai 2020. Un point est également fourni concernant la tenue de la protection de pied de la verse de Nartau.

2. PRESENTATION DE L'EVENEMENT CLIMATIQUE

Les 10 et 11 mai 2020, de fortes pluies ont affecté le Nord du département de l'Aude, et plus particulièrement le secteur de la Montagne Noire. Au niveau de la station de traitement des eaux de la Combe-du-Saut (commune de Limousis), le pluviomètre permanent a enregistré 117 mm de précipitations cumulées sur 48 heures (dont 81 mm mesurés sur la seule journée du dimanche 10 mai). A titre de comparaison, le cumul de pluie usuel en mai est de 63 mm (valeur normale mensuelle à la station Météo-France de Caunes-Minervois calculée sur la période 1989-2010).

Ces pluies ont provoqué une crue rapide de l'Orbiel et de ses affluents. Au plus fort de l'évènement, l'Orbiel est monté de plus de 1 mètre au niveau de Lastours et de près de 3 mètres à Bouilhonnac, environ 15 km plus en aval avant la confluence avec l'Aude (Illustration 1).



Légende

— Lastours [Mairie] (Orbiel) — Bouilhonnac [Villedubert] (Orbiel)

Illustration 1 – Graphique des hauteurs d'eau mesurées dans l'Orbiel à Lastours et à Bouilhonnac du 10 au 16 Mai 2020 (source : <https://www.vigicrues.gouv.fr/s>)

En matière de débit de l'Orbiel, la valeur maximale s'est approchée de 40 m³/s à Lastours et a frôlé 140 m³/s à Bouilhonnac (Illustration 2).

Même si cette crue de l'Orbiel est très largement inférieure à celle d'octobre 2018 (l'Orbiel était monté de près de 6 m à Bouilhonnac), elle s'est traduite par quelques inondations. Ainsi, l'Orbiel est sortie de son lit à plusieurs endroits coupant par exemple une route à Conques/Orbiel. De même, à Villalier le boulodrome s'est retrouvé sous les eaux.

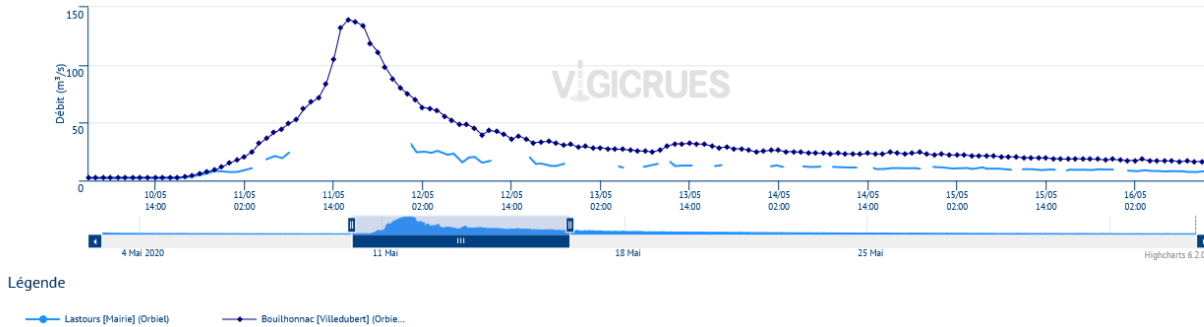


Illustration 2 – Graphique des débits mesurés dans l'Orbiel à Lastours et à Bouilhonnac du 10 au 16 Mai 2020 (source : <https://www.vigicrues.gouv.fr/>)

3. PROGRAMME D'ANALYSES DES EAUX DE SURFACE

Suite à ces intempéries, dès le 11 mai le Département Prévention et Sécurité Minière (DPSM) du BRGM et ses prestataires ont procédé aux premiers contrôles visuels sur site afin d'identifier les éventuels impacts des pluies et de la crue sur les installations gérées et les sites surveillés.

Assez rapidement, le bassin n°6 situé au pied de l'Artus a montré un léger débordement (lame d'eau de 2 à 3 mm de hauteur) dans l'Orbiel des eaux contenues dans ce stockage, normalement renvoyées vers la station de traitement. Cette anomalie a nécessité de mettre en place une seconde pompe pour augmenter le débit refoulé vers la station et ainsi faire baisser le niveau d'eau jusqu'à neutraliser ce débordement temporaire.

Après avoir procédé aux premières interventions d'urgence, dès le 13 mai, en accord avec la DREAL Occitanie, le DPSM a lancé une série de contrôles de la qualité des eaux de l'Orbiel et de ses affluents. D'autres mesures, parfois restreintes à la zone de la Combe du saut, ont été effectuées les 19, 26 et 27 mai. Le plan en annexe livre la position de tous les emplacements ayant fait l'objet de prélèvements. Ce sont ainsi 16 points qui ont fait l'objet de prélèvement, dont 4 points ajoutés aux points contrôlés habituellement lors des campagnes mensuelles :

- Trois points dans le Grésillou, points faisant habituellement l'objet d'analyses périodiques mensuelles, dénommés :
 - "Mine 1" : point en amont de la verse de Nartau, non impacté par les anciennes activités industrielles ;
 - "Mine 1,5" : point situé entre la verse de Nartau et la verse de Ramèle ;
 - "Mine 2" : point à l'aval de la verse de Ramèle.
- Douze points dans l'Orbiel, une partie de ces points faisant habituellement l'objet d'analyses périodiques mensuelles (9 points), et d'autres points ayant été spécifiquement ajoutés suite à la crue (3 points) :

- *"Lastours 0"* : point largement en amont du village de Lastours, non impacté par les anciennes activités industrielles ;
 - *"Lastours 1"* : point juste en amont du village de Lastours ;
 - *"Lastours 2"* : point en aval du village de Lastours après la confluence avec le Grésillou ;
 - *"Pont de Limousis"* : point intermédiaire entre le bourg de Lastours et l'ancien site industriel de la Combe du saut (commune de Limousis).
 - *"Orbiel - Aval B6"* : point dans l'Orbiel placé immédiatement en aval du débordement du bassin B6 de l'Artus, avant le Gué Lassac (point ajouté aux campagnes mensuelles) ;
 - *"Gué Lassac"* : point de contrôle habituel situé en aval proche de l'ancien site industriel de la Combe-du-Saut ;
 - *"Aval Gué-Lassac"* : point intermédiaire placé environ 300 m en aval du précédent emplacement de contrôle (point ajouté aux campagnes mensuelles) ;
 - *"Orbiel - Niveau piézo D10"* : point dans l'Orbiel implanté à la hauteur du piézomètre D10, ce dernier permettant de suivre la nappe dans les alluvions (point ajouté aux campagnes mensuelles) ;
 - *"Vic la Vernède"* : dernier point de contrôle dans l'Orbiel avant la confluence avec le Ru Sec, et situé après que le Béal de Sindilla ait rejoint l'Orbiel ;
 - *"Conques sur Orbiel"* : premier point de contrôle dans l'Orbiel après la confluence avec le Ru Sec ;
 - *"Villalier"* : surveillance intermédiaire à environ 2 300 m en aval du précédent point ;
 - *"Trèbes"* : dernier point de contrôle dans l'Orbiel avant la confluence avec l'Aude.
- Enfin, pour le Ru Sec, affluent de l'Orbiel qui collecte de petits cours d'eau pouvant être impactés par des sources minières potentiellement contributrices en arsenic et autres métaux (mines de Villardonnell, de Malabau, et Verse de l'Atelier), un point a fait l'objet d'un prélèvement d'eau :
 - *"Ru-Sec amont confluence avec l'Orbiel"* : point dans le cours d'eau juste avant de rejoindre l'Orbiel (point ajouté aux campagnes mensuelles).

4. RESULTATS DES ANALYSES

Le tableau ci-après indique les concentrations en arsenic total mesurées en laboratoire (laboratoire indépendant EUROFINS) sur les échantillons d'eau de surface prélevés le 13 mai, le 19 mai, et les 26 et 27 mai. Pour rappel, l'Arsenic est considéré par les experts comme le "traceur" de la pollution d'origine minière dans la vallée de l'Orbiel.

Dans ce tableau sont également rappelés pour les points surveillés de longue date, la plage dans laquelle s'inscrivent 90 % des résultats obtenus entre 2007 et 2019 (plage statistique entre le 5^{ème} et le 95^{ème} centile). Cela permet de comparer les résultats obtenus du 13 au 27 mai 2020 avec la fourchette usuellement mesurée.

| Cours d'eau | Point de contrôle | As total (µg/L) mesuré le 13/05 | As total (µg/L) mesuré le 19/05 | As total (µg/L) mesuré le 26/05 | As total (µg/L) mesuré le 27/05 | Plage usuelle | |
|-------------|---------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|
| | | | | | | 5 ^{ème} centile (µg/L) | 95 ^{ème} centile (µg/L) |
| Grésillou | Mine 1 | 8 | - | 10 | - | 5 | 33 |
| | Mine 1,5 | 14 | - | 27 | - | 10 | 165 |
| | Mine 2 | 38 | - | 494 | - | 38 | 2 756 |
| Orbiel | Lastours 0 | 9 | - | 7 | - | 5 | 13 |
| | Lastours 1 | 9 | - | 8 | - | 5 | 25 |
| | Lastours 2 | 15 | - | 9 | - | 5 | 20 |
| | Pont de Limousis | 13 | 11 | 11 | 10 | 5 | 30 |
| | Aval B6 | 32 | 21 | - | 24 | - | - |
| | Gué Lassac | 2 210 | 17 | 37 | 24 | 13 | 120 |
| | Aval Gué Lassac | 25 | 16 | - | 23 | - | - |
| | Niveau Piézo D10 | 21 | 27 | - | 23 | - | - |
| | Vic la Vernède | 36 | - | 29 | - | 14 | 76 |
| | Conques sur Orbiel | 41 | - | 37 | - | 20 | 85 |
| | Villalier | 46 | - | 42 | - | - | - |
| Trèbes | 40 | - | 29 | - | - | - | |
| Ru Sec | Ru-Sec amont confluence avec l'Orbiel | 95 | - | - | - | - | - |

Tableau 1 – Résultats des analyses d'eau sur les prélèvements faits le 13 et le 19/05/2020

En ce qui concerne les contrôles dans le Grésillou, les résultats obtenus mettent en évidence les points suivants :

- toutes les valeurs mesurées le 13 mai s'inscrivent dans la partie basse des gammes de concentrations en arsenic total usuellement observées dans le cours d'eau, ce qui s'explique par l'effet de dilution provoqué par la crue. Le 26 mai, les concentrations commencent à remonter, l'effet de dilution lié à la crue se faisant nettement moins sentir ;
- la contribution de la verse de Nartau reste très modeste en matière d'apport en arsenic ;
- conformément à ce qui est habituellement observé, l'impact en arsenic de la verse de Ramèle est nettement plus marqué, les valeurs mesurées au points "Mine 2" restant toutefois dans la plage usuelle.

Les résultats obtenus sur les échantillons d'eau prélevés dans l'Orbiel, mettent en évidence les éléments qui suivent :

- concernant les points habituellement suivis, hormis pour le point de contrôle Lastours 2 mesuré le 13 mai, la quasi-totalité des concentrations en arsenic total relevées s'inscrit dans la partie basse des fuseaux de concentration usuellement observés dans l'Orbiel, ce qui, là aussi, s'explique par l'effet de dilution provoqué par la crue ;
- la contribution du Grésillou (confluence localisée entre les points "Lastours 1" et "Lastours 2") en matière d'apport en arsenic reste très limitée au regard des concentrations obtenues en aval proche ;
- le passage de l'Orbiel au niveau de la Combe du Saut (à partir du point "Orbiel - aval B6" montre comme d'habitude une dégradation de la qualité des eaux s'expliquant essentiellement par l'apport des eaux souterraines provenant de l'ancien site industriel ;
- le débordement du bassin B6 de l'Artus n'a pas eu de conséquence manifeste en matière de qualité des eaux de l'Orbiel, le débit surversant temporairement dans le cours d'eau restant extrêmement modeste au regard de la quantité d'eau transitant dans la rivière en crue ;
- au niveau du Gué Lassic, l'analyse faite sur l'échantillon prélevé le 13 mai a montré une valeur très forte dépassant 2 000 µg/L. Néanmoins, ce résultat est très étonnant dans la mesure où :
 - o cet ordre de grandeur n'a jamais été obtenu dans les eaux courantes de l'Orbiel, ceci depuis près de 15 ans que le suivi environnemental post-mine y est pratiqué, y compris après la crue majeure d'octobre 2018,
 - o le premier point de contrôle plus en aval ne montre pas de résultat inhabituel ;
 - o les résultats obtenus au même endroit les 19, 26 et 27 mai sont classiques.

Afin de mieux comprendre l'origine de cette valeur très surprenante des investigations plus poussées seront menées dans la zone et d'autres campagnes renforcées après intempéries seront faites à cet endroit ;

- depuis la Combe du Saut, les concentrations en arsenic total du 13 mai diminuent progressivement jusqu'au point "AD10", même si les résultats du 19 et du 27 mai montrent une évolution moins nette ;
- à partir du point de contrôle "Vic la Vernède", les concentrations en arsenic du 13 et du 26 mai augmentent à nouveau pour se maintenir vers une valeur de l'ordre de 40 µg/L. A noter que le 26 mai, la concentration mesurée à Trèbes a baissé. L'origine de cet arsenic peut être multiple : apport éventuel de la nappe polluée provenant de Montredon et rejoignant l'Orbiel via le Béal de Sindilla, apport du Ru Sec, ou contributions liées à des activités anthropiques sachant que le cours d'eau rejoint la plaine agricole avant ce point de contrôle ;
- bien que la concentration en arsenic dans le Ru Sec reste assez élevée, elle ne dégrade pas de façon majeure la qualité des eaux de l'Orbiel dont le débit assure une dilution importante (la confluence entre les deux cours d'eau se fait entre le point "Vic la Vernède" et le point "Conques sur Orbiel") .

Si l'on fait abstraction de la valeur analytique surprenante obtenue le 13 mai au Gué Lassac, il convient de noter que toutes les valeurs obtenues à partir des échantillons prélevés dans l'Orbiel du 13 au 27 mai 2020 restent inférieures à la valeur réglementaire sur les eaux brutes potabilisables (100 µg/L défini par annexe II de l'arrêté du 11/01/2007) et à l'ancienne valeur guide du SEQ-Eau pour l'usage d'irrigation (100 µg/L).

5. TENUE DE LA PROTECTION DE PIED DE LA VERSE DE NARTAU

De la même manière qu'un diagnostic avait été mené après la crue majeure d'octobre 2018, la protection du pied de la verse de Nartau a fait l'objet d'un contrôle spécifique.

L'examen des laisses de crues (bois flottés entourés en rouge sur l'illustration 3 et l'illustration 4) a permis de constater que le niveau maximal de l'eau est resté très en retrait par rapport au sommet de l'ouvrage de protection.

L'examen des gabions n'a pas montré de dommage sur les cages, seul un très léger sous-cavage sous la protection bétonnée en sortie de virage a été observé, point qui ne remet pas en question l'intégrité de l'ouvrage.

Enfin, il n'a pas été observé d'accumulation notable de matériaux en tête de la digue de protection pouvant provenir de l'érosion superficielle de la verse sous l'action des fortes pluies.



Illustration 3 – Vue de la protection en pied de la verse de Nartau et identification de laisses de crue

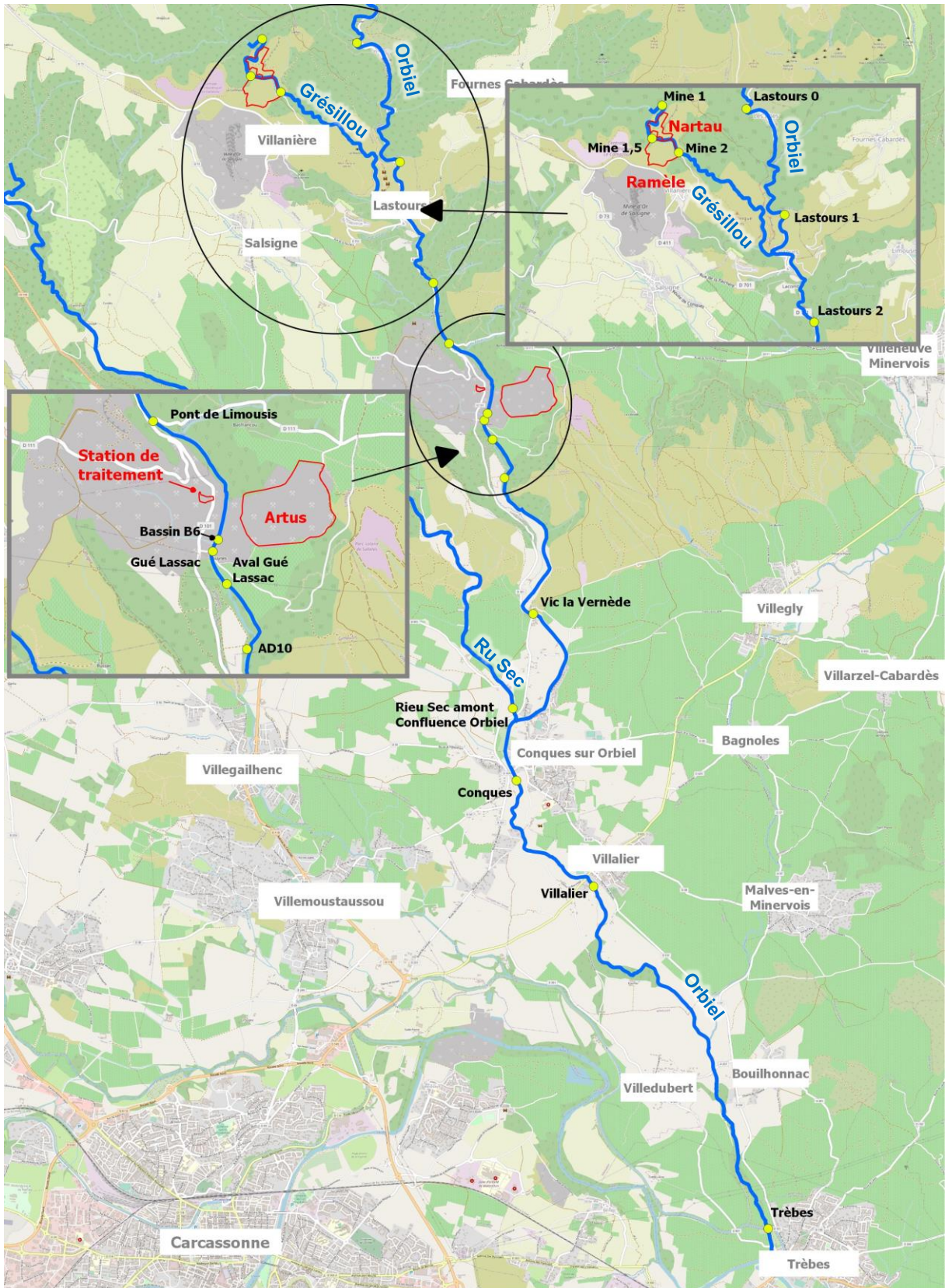


Illustration 4 – Vues de la protection en pied de la verse de Nartau et identification de laisses de crue

Annexe

-

Plan de localisation des points de contrôle des eaux dans les cours d'eau



Source : © OpenStreetMap contributors, CC-BY-SA / BRGM UTAM SUD 2020

